



La municipalisation des crèches lancéennes pourra avoir lieu

Initiative communale PLR et PDC n'ont pas récolté les signatures pour leur initiative qui proposait une fondation pour la petite enfance.

Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Dans un communiqué de presse publié mercredi, le Parti socialiste de Lancy se réjouit d'avoir franchi le dernier obstacle à la municipalisation des crèches, portée par la conseillère administrative Salima Moyard. L'initiative «Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy», lancée fin septembre 2021 par le PLR et le PDC, n'a pas abouti. Sur les 1864 signatures nécessaires, le comité n'a pu en récolter que 1300.

Pour rappel, le Conseil municipal avait approuvé, en mars 2021, la municipalisation des crèches et garderies. Projet jugé coûteux et peu démocratique par la droite. En septembre, Thierry Aeschbacher, membre du comité d'initiative, expliquait qu'un tel modèle permettrait d'économiser

près de 800'000 francs et qu'il représenterait les intérêts des parents, grands oubliés de la municipalisation, selon le comité.

L'heure du bilan

Comment expliquer les raisons d'un tel échec? «Il faudra que nous tirions un bilan. Peut-être notre erreur a-t-elle été de vouloir présenter les choses de manière positive. Nous avons hésité à faire un référendum contre l'excédent budgétaire. Le message aurait été plus négatif mais sûrement plus facile pour convaincre.» Dans son

communiqué de presse, le comité d'initiative regrette l'absence «d'un véritable débat démocratique» et fustige la communication de Salima Moyard «avant que la population n'ait pu se prononcer sur une ouverture du débat». La conseillère administrative avait notamment publié des vidéos expliquant la démarche de la municipalisation des crèches lancéennes.

Thierry Aeschbacher reste toutefois positif: «Ce débat a mené à deux victoires. Les mamans de jour sont désormais prises en compte dans ce projet et les parents auront une meilleure voix au chapitre.» Il précise toutefois que son parti restera attentif aux coûts. L'élu PLR est persuadé que la facture grimpera à l'avenir.

«On a frisé la démagogie»

Salima Moyard, elle, se réjouit de cette nouvelle qui «clarifie une situation stressante pour l'administration et le personnel de la petite enfance». Pour la conseillère administrative socialiste, l'échec de cette initiative est un signal de la population qui adhère à son projet. Et si elle se réjouit que le PLR et le PDC aient ouvert un débat, elle a regretté que celui-ci ait «parfois frisé la démagogie. L'intitulé était un peu simpliste et l'argument de la participation des parents était erroné car mon projet implique davantage les parents.»

Il reste six mois à l'administration pour finaliser le processus de municipalisation qui devrait entrer en vigueur à la rentrée 2022. La suite des négociations syndicales est notamment prévue.

Léa Frischknecht